SMET71

SYNTHÈSE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Syndicat Mixte d'Études
et de Traitement des déchets ménagers
de l'Est de la Saône-et-Loire
et du Sud de la Côte d'Or

Le mot du Président

« L'année 2021 fut encore marquée par les contraintes liées à la crise sanitaire, qui n'ont toutefois pas impacté la continuité du service : l'usine de tri-méthanisation-compostage ECOCEA ainsi que l'Installation de stockage de Chagny ont maintenu leur fonctionnement nominal en poursuivant la démarche d'amélioration continue.

Ce que nous devons retenir de cette année 2021, c'est surtout qu'elle a vu la pose de la première pierre d'une construction commune avec la Communauté Urbaine du Creusot-Monceau : ce rapprochement territorial consolide les installations existantes et nous donne les ressources pour en construire de nouvelles, au service d'une meilleure valorisation des déchets ménagers. Fort de cette mutualisation, nous sommes tournés vers l'avenir, prêts à répondre aux enjeux techniques, climatiques, et économiques, qui sont devant nous. »

Dominique Juillot

Sommaire

Carte d'identité P 03

Les missions du SMET 71 P 04

2021 en chiffres P 05

Traitement des ordures ménagères sur l'usine de Tri-Méthanisation Compostage Ecocea P 06

Traitement des déchets ultimes sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux P 08

Limiter l'impact de nos activités sur l'environnement P 11

Traitement de la Collecte Sélective sur le centre de tri de Torcy P 12

La sensibilisation P 14

Étude sur le tri à la source des biodéchets P 15

Carte d'identité

- 360 000 habitants
- 342 communes
- 9 collectivités à compétence collecte des déchets
- 4 000 km²

Les 9 collectivités à compétence collecte sont **adhérentes** au SMET 71, déléguant la compétence traitement des déchets.

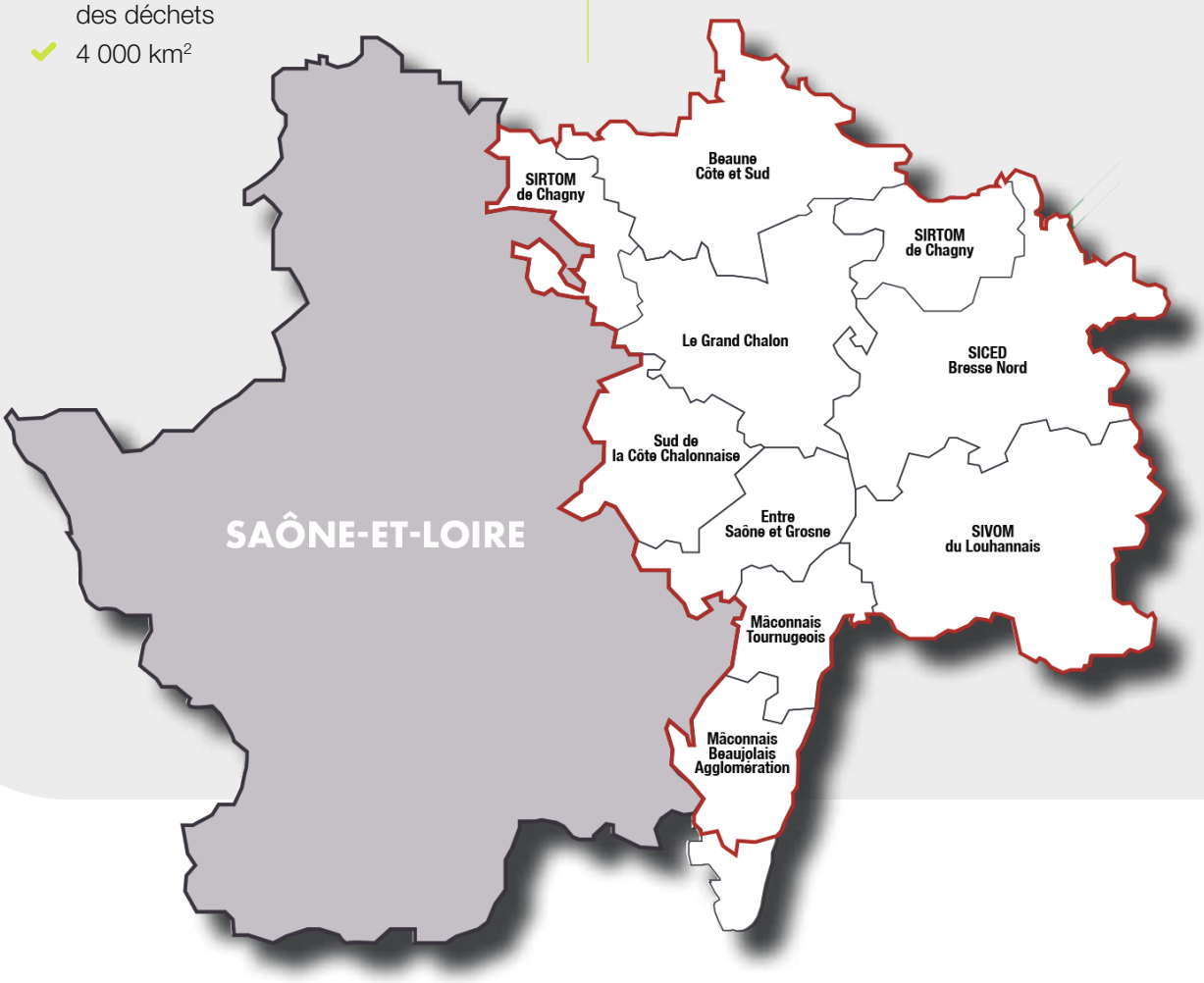

Un 10e adhérent en 2023 : la Communauté Urbaine Creusot-Montceau

De gauche à droite, Olivier TAINTURIER, Sébastien LAURENT, Dominique JUILLOT, Sébastien MARTIN, David MARTI.

La conférence de presse du 25 mai 2021 annonce l'adhésion au 1er janvier 2023 et le traitement des ordures ménagères de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, pour environ 20 000 tonnes annuelles.

Les missions du SMET 71

Réduire les déchets
Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

Valoriser la matière organique
présentent dans les **ordures ménagères** grâce à l'usine de tri-méthanisation compostage **ECOCEA**, un exemple d'économie circulaire locale

Traiter par **l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux** (ISDND) les Déchets Non Recyclables issus des déchetteries et les refus de tri de l'usine ECOCEA

Sensibiliser les habitants,
via l'organisation de visite de nos installations,
Journées portes ouvertes annuelles

Porter des études à l'échelle du territoire, comme celle sur le tri à la source des biodéchets

Mener des projets territoriaux structurant,
comme un centre de tri unique de la collecte sélective

Accompagner les collectivités adhérentes,
à compétences collecte, dans l'application des nouvelles obligations réglementaires

En plus
Certification ISO 14001 pour l'installation de stockage des déchets. Objectif de cette norme internationale : intégrer l'environnement dans le fonctionnement quotidien de l'installation et engager la collectivité et ses agents dans un processus d'amélioration continue.

2021 en chiffres

72 767 t *d'ordures ménagères reçues et traitées*

13 945 t *de compost vendu*

15 186 t *de Déchets Non Recyclables enfouis*

20,71 GWH *de biométhane injecté*

202 kg *par habitant et par an de production d'ordures ménagères*

Coûts de traitement

- **Ordures Ménagères :** 90,90 € HT/tonnes
- **Déchets Non recyclable :** 90,90 € HT/tonnes
- **37 € HT/tonnes de TGAP**

** TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes, appliqué sur chaque tonne enfouis*

- **Déchets Verts :** 17,51 € HT/tonnes

Schéma de prise en charge des déchets

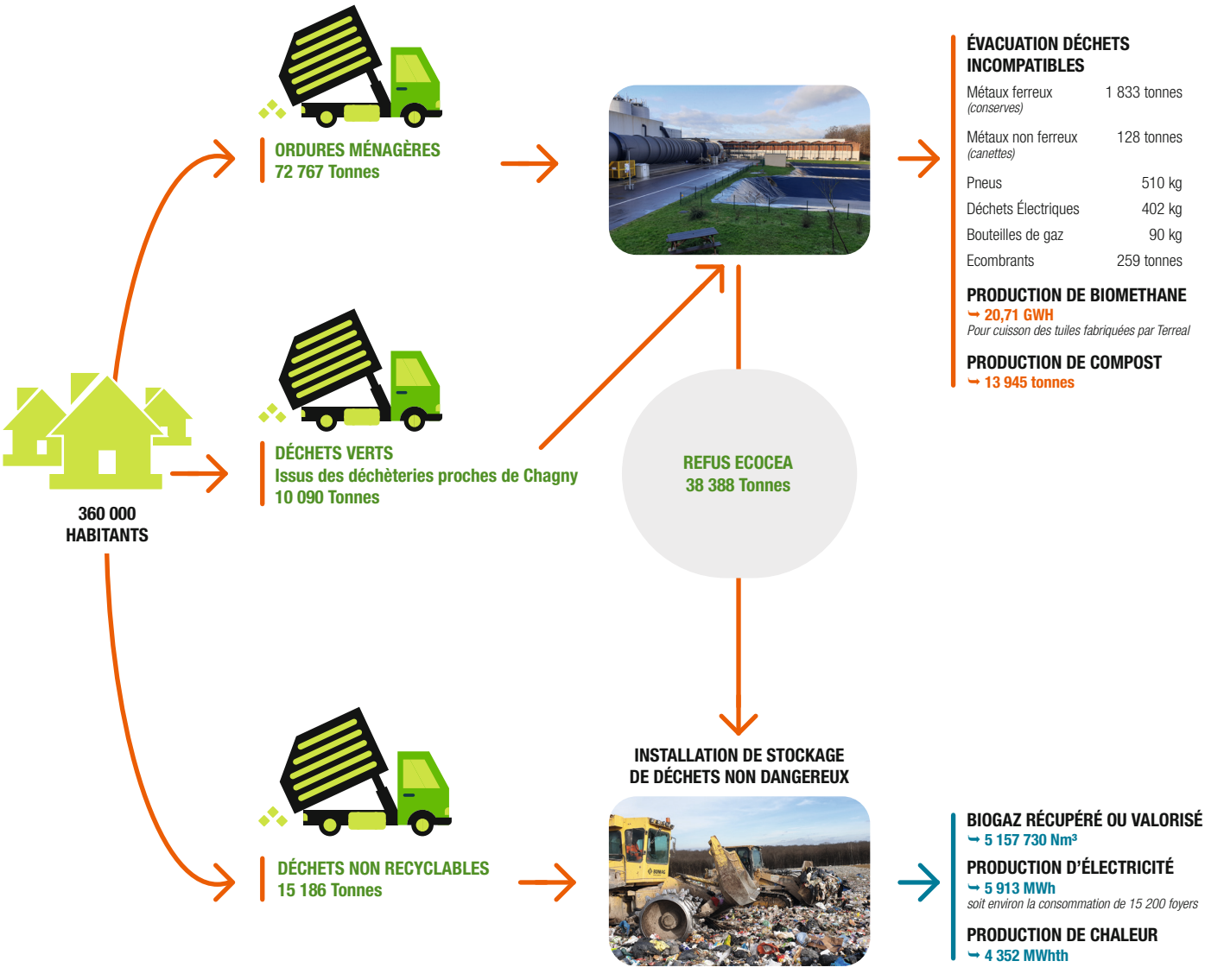

Traitement des ordures ménagères par l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage ECOCEA

Lors de la dernière campagne de caractérisation des ordures ménagères en 2020, près de 90 échantillons ont été prélevés sur les bennes à ordures ménagères de tout le territoire afin de connaître précisément le contenu de vos poubelles : 60% est valorisable. La quantité de déchet de 202 kg/hab/an est inférieur à la moyenne nationale*

* Source Ademe

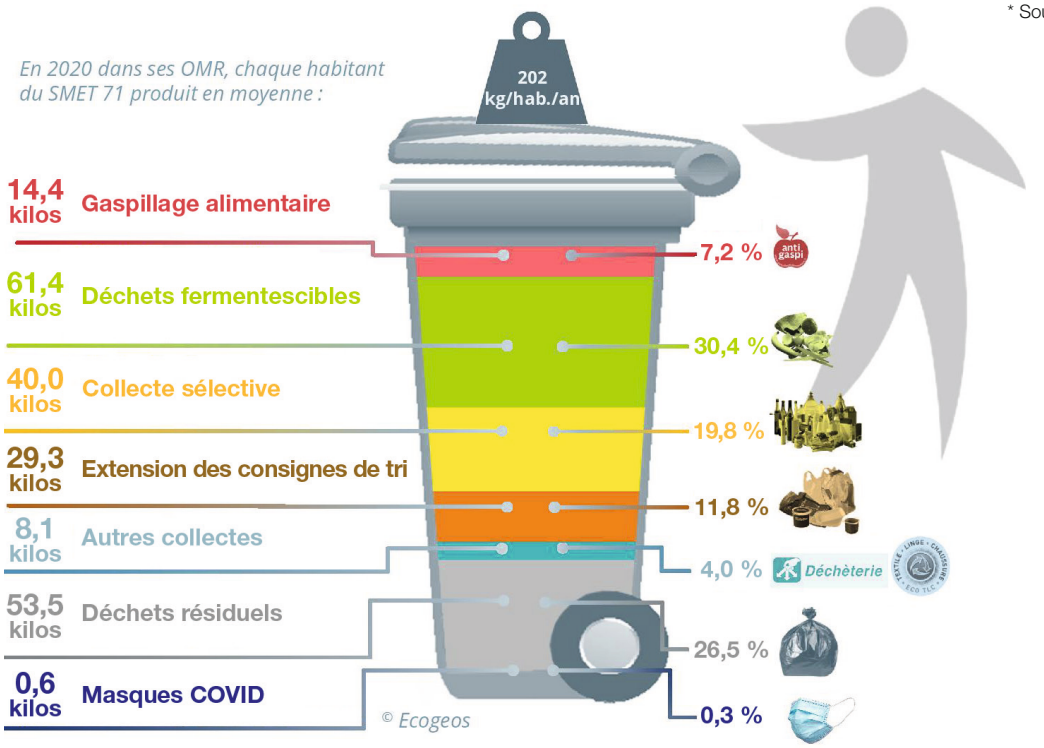

Tendance à la hausse de la production d'ordures ménagères entre 2019 et 2021, contrairement aux années passées (l'année 2020 est écartée car la production de déchets en période de crise sanitaire est non représentative).

Apport 2021 des Ordures Ménagères Résiduelles par collectivité adhérente

72 767
tonnes réceptionnées au total

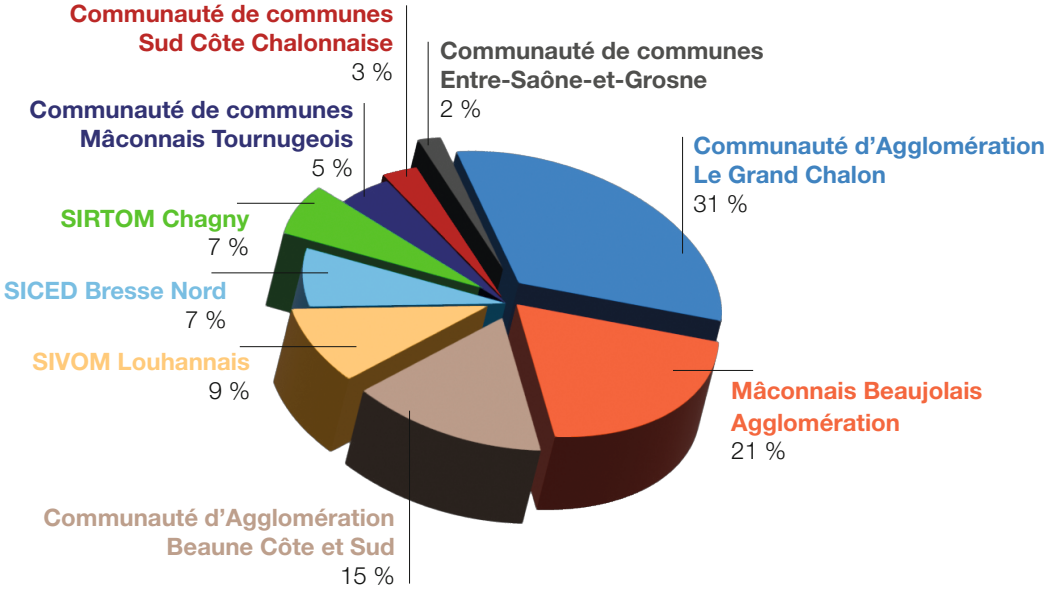

Schéma de fonctionnement

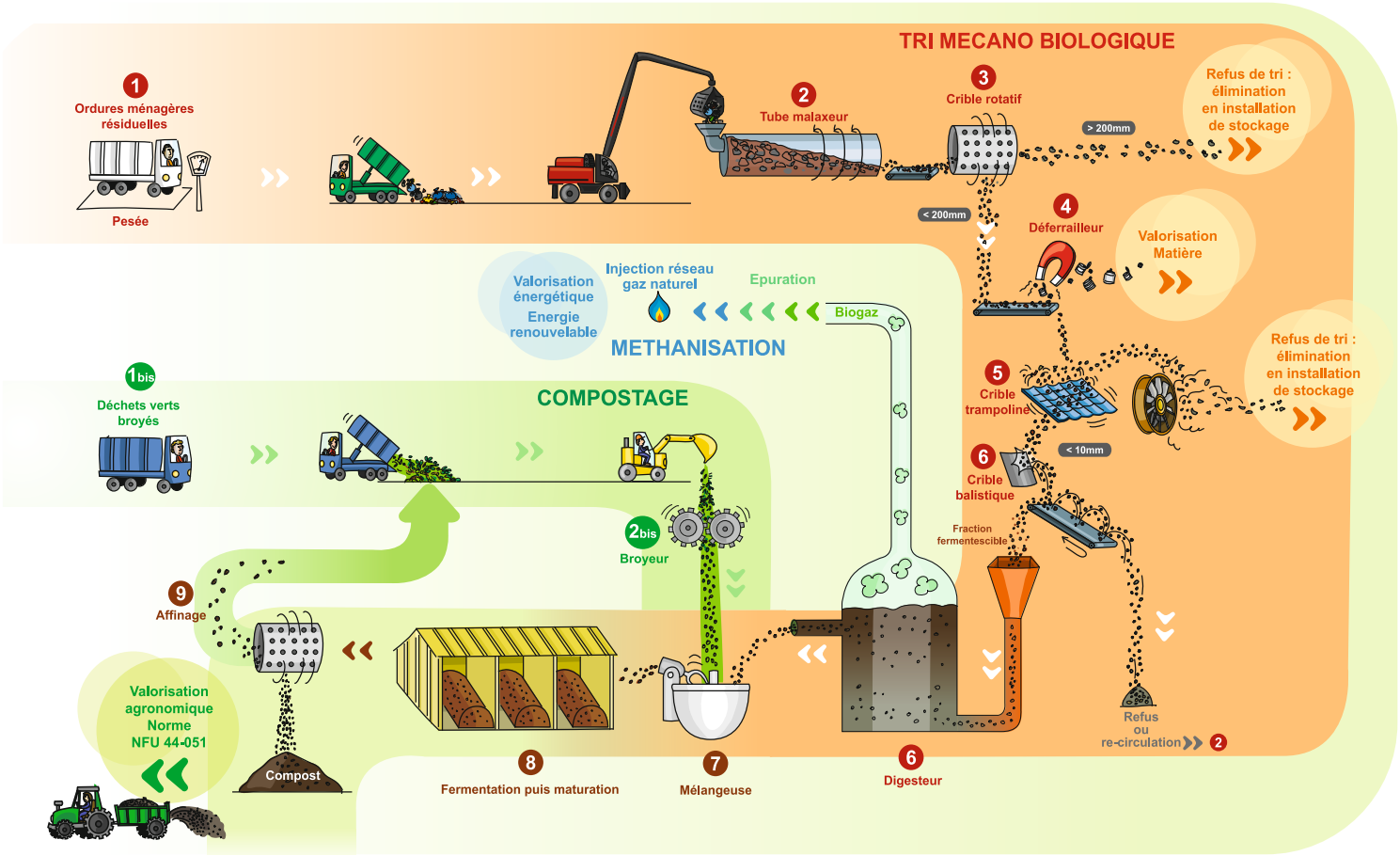

L'usine a été mise en service en 2015. Elle termine, fin 2021, sa 7e année de fonctionnement. L'exploitant est quadruplement certifié depuis 2019, gage d'une démarche d'amélioration continue à la fois sur l'impact de son activité sur l'environnement mais aussi sur les conditions de travail de ses salariés.

Certifications

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION

afaq ISO 45001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION

afaq ISO 50001 Énergie AFNOR CERTIFICATION

Traitement des déchets ultimes sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Apports 2021 | 60 804 tonnes

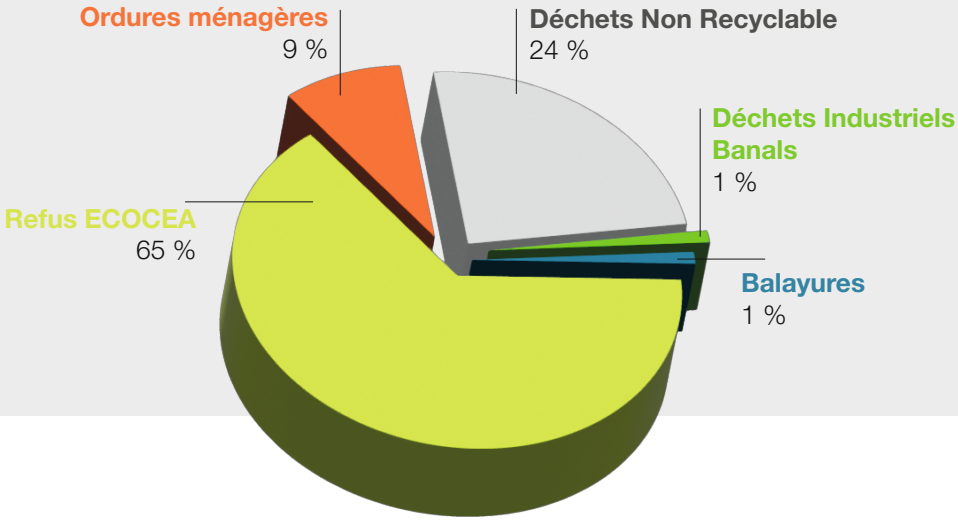

Refus de tri ECOCEA

Déchets non valorisés provenant des ordures ménagères, principalement composé de plastique (sac poubelle par exemple). L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, obligatoire en 2023, permettra de les réduire.

Ordures ménagères résiduelles

Lorsque l'usine ECOCEA est en maintenance, les ordures ménagères sont enfouies directement dans le centre de stockage.

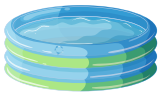

Déchets Non Recyclables provenant des déchèteries

Déchets Industriels Banals provenant d'entreprises locales

Balayures provenant des services « propreté urbaine » de communes environnantes

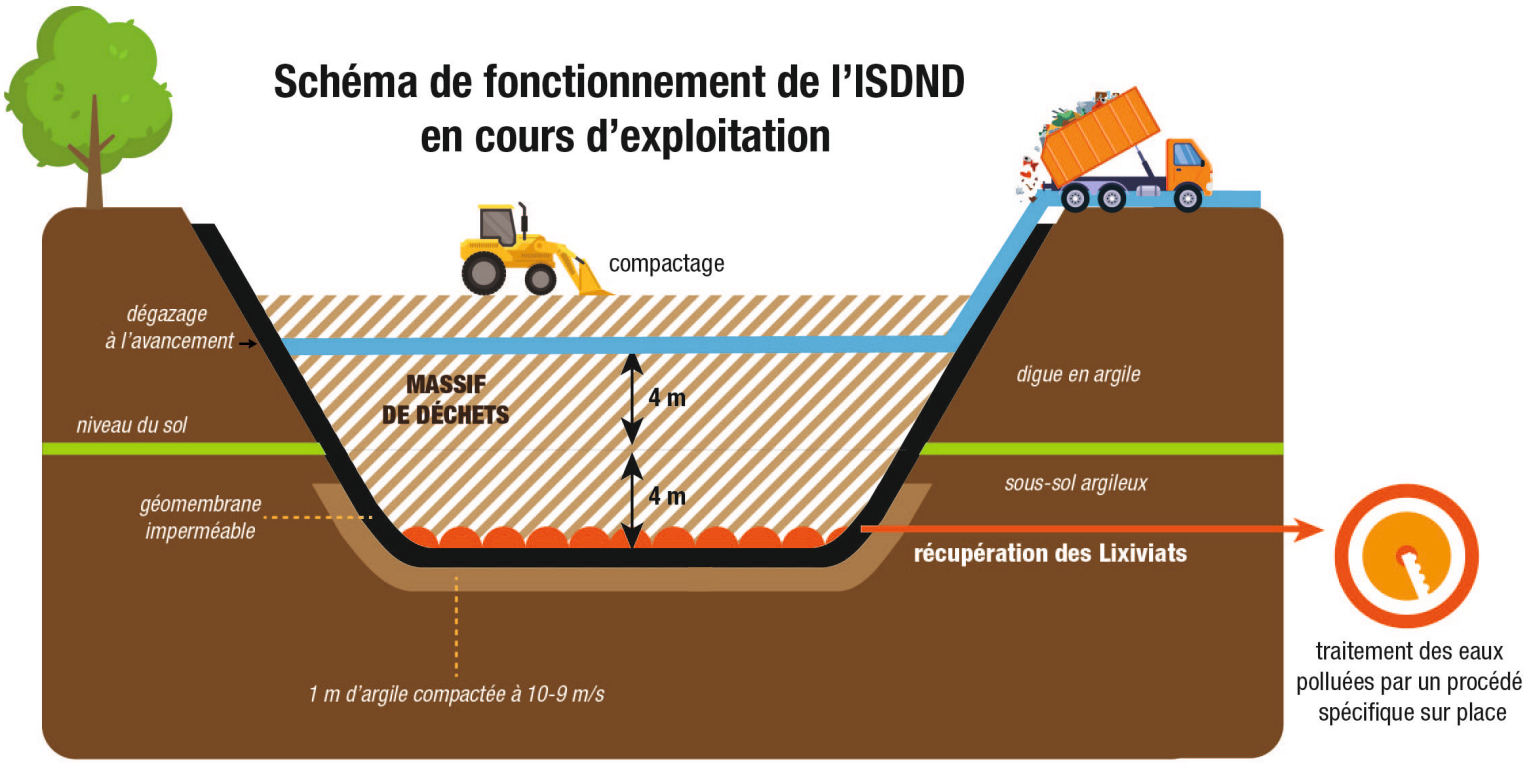

Le mètre d'argile compactée ainsi que la géomembrane garantissent l'étanchéité du fond de la zone de stockage, permettant de protéger le sous-sol et ses composantes, comme les nappes souterraines. Les eaux de pluie traversant le massif de déchets deviennent des lixiviats, collectés par des drains.

Le remplissage se réalise progressivement, par couche de 4 mètres de déchets environ, jusqu'à une hauteur totale comprise entre 16 et 20 mètres.

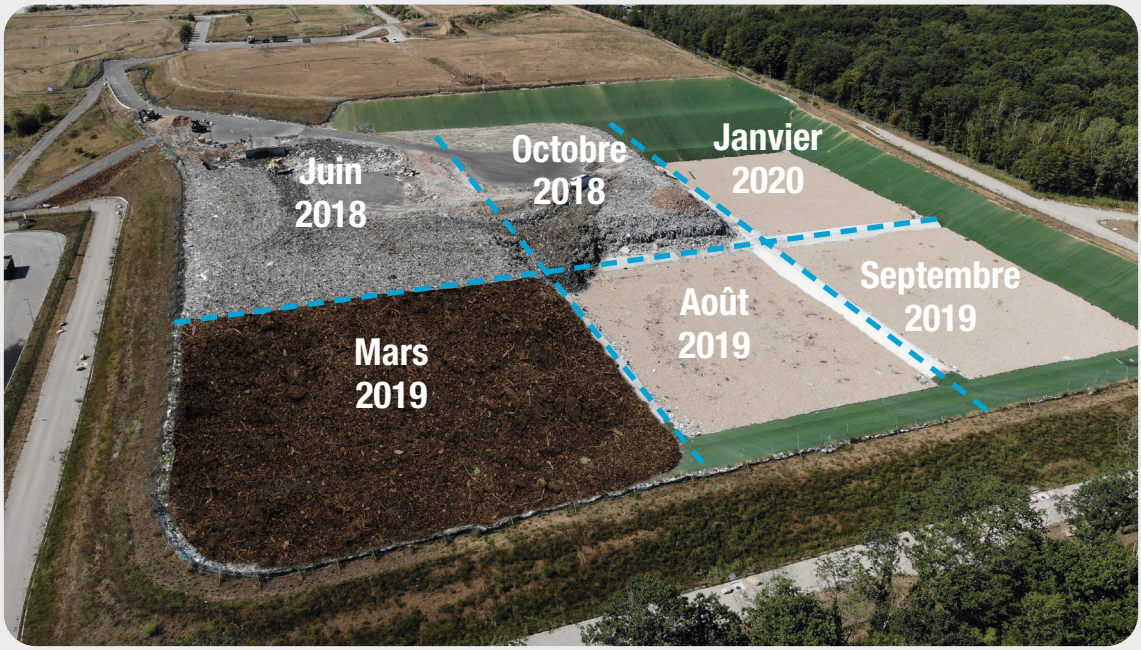

Évolution du remplissage : hauteur total de déchet par zone 12 mètres.

Traitement des déchets ultimes sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

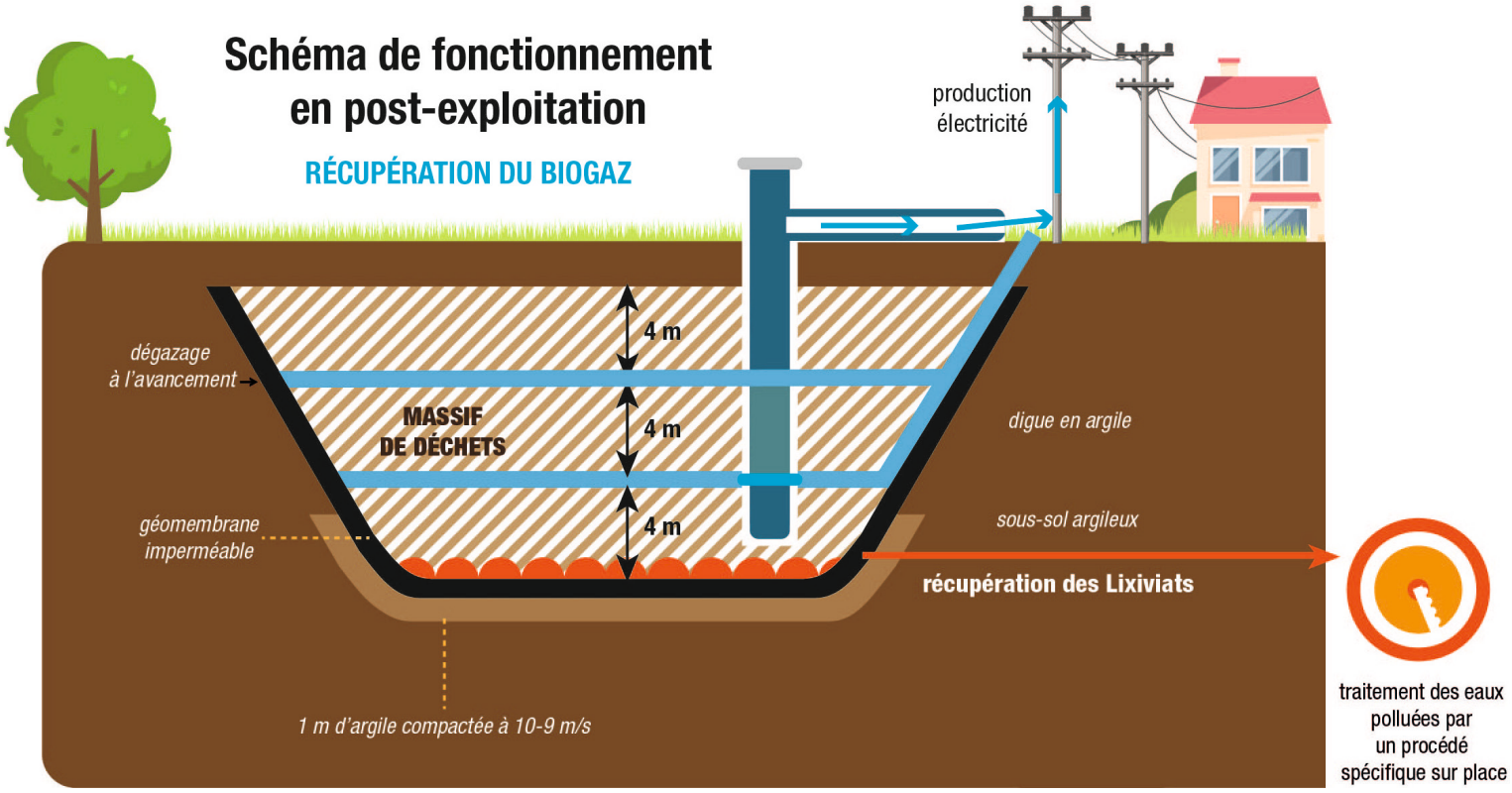

Récupération du biogaz

La récupération du biogaz issu de la fermentation des déchets est réalisé en continu.

Le réseau de 80 puits et plusieurs centaines de mètres de tuyaux est contrôlé chaque semaine. (cf.photo). Le biogaz est épuré avant combustion dans des turbines produisant de l'électricité pour 6 000 habitants environ.

L'éco-pâturage pour entretien des espaces verts participe à la sauvegarde de la race des moutons Solognots, race rustique et résistante aux maladies. Cette technique d'entretien des espaces verts vise à limiter l'entretien mécanique et ses contraintes.

Limiter l'impact de nos activités sur l'environnement

Mesures compensatoires de l'activité

Pour compenser l'impact de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux sur la biodiversité, le SMET 71 met en place des mesures compensatoires suivies sur une durée de 20 ans.

1 Chaque surface déboisée est **compensée** par l'acquisition de bois ou forêt d'une surface **3 fois plus importante**, gérée par l'Office National des Forêts.

2 **Maintenir et entretenir les clairières et les corridors écologiques.**
Un corridor écologique permet le déplacement des espèces en reliant les milieux naturels entre eux.

3 **Créer des mares et installer des nichoirs**

4 **Revégétaliser des digues**

Avant

Après

La revégétalisation des casiers fermés (dômes et digues périphériques) a des intérêts multiples : limiter l'érosion, stabiliser les ouvrages, réimplanter des espèces végétales locales.

Programme de surveillance de l'impact olfactif

En 2016, mise en place du programme de surveillance de l'impact olfactif des installations du SMET 71, avec le bureau d'étude spécialisé EGIS.

Phase 1 : Tournées régulières dans l'environnement du site pendant un an avec un nez expert.

Phase 2 : Cartographie des odeurs selon la norme AFNOR NF-X43-103.

Phase 3 : Observatoire des odeurs avec un panel de riverains volontaires habitants d'une zone géographique proche du SMET 71.

Phase 4 : Surveillance du risque odeur en continu, tenu d'un registre des plaintes.

Traitement de la Collecte Sélective sur le centre de tri de Torcy

Au 1er janvier 2023, tout le territoire français devra avoir mis en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Ainsi, non seulement les bouteilles et flacons en plastique continueront d'être collectés séparément des ordures ménagères et recyclés, mais dorénavant les pots (de yaourts, de compote, etc.) et les barquettes le seront aussi.

En 2022 les consignes de tri minimum, applicable partout :

Certaines collectivités du SMET 71 ont déjà mis en place cette extension des consignes de tri

SIVOM du louhannais — Le GrandChalon Agglomération — SIRTOM de la Région de CHAGNY

Le SIVOM du Louhannais a mis en oeuvre l'Extension des Consignes de Tri à tous les emballages plastiques en janvier 2020. **Le Grand Chalon** et le **SIRTOM de Chagny** depuis novembre 2021. Le passage en extension des consignes de tri sera obligatoire pour tous au 1er janvier 2023.

➡ Le tri devient alors plus simple !

Carte d'identité du centre de tri de Torcy

Les **collectivités adhérentes au SMET 71, la CUCM, le SMEVOM du charollais brionnais et une partie du territoire du SYTRAIVAL pourront bientôt faire trier leurs déchets recyclables** dans un centre de tri modernisé, situé à Torcy, après la généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastique.

- 680 000 habitants
- Regroupement des 3 syndicats de traitement :
  - SMET 71 : 10 collectivités adhérentes
  - SMEVOM du Charolais-Brionnais et Autunois : 6 collectivités adhérentes
  - SYTRAIVAL Nord : 5 collectivités adhérentes
- Capacité de 30 000 Tonnes/an

Territoire du projet

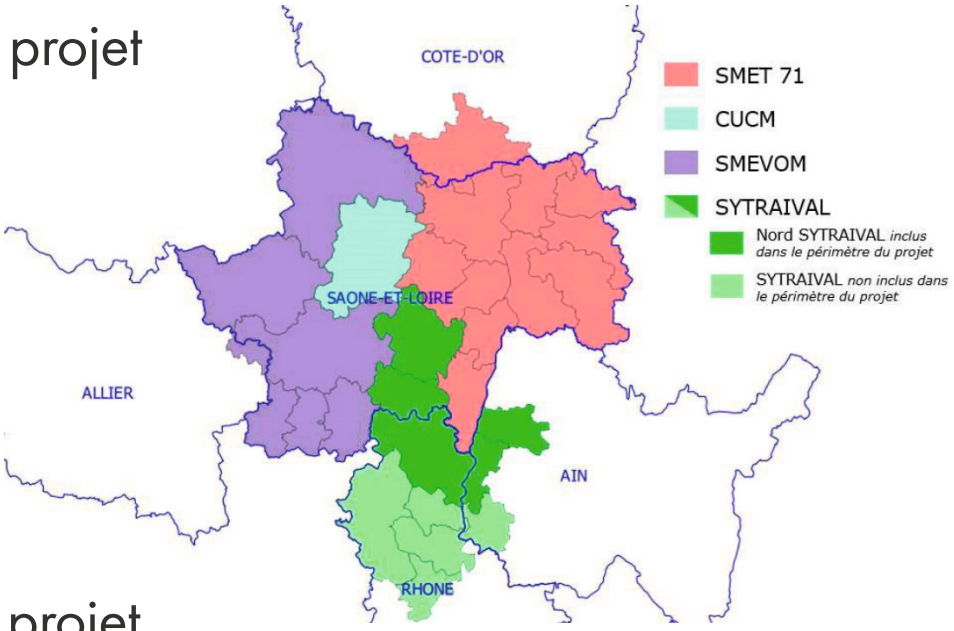

Planning du projet

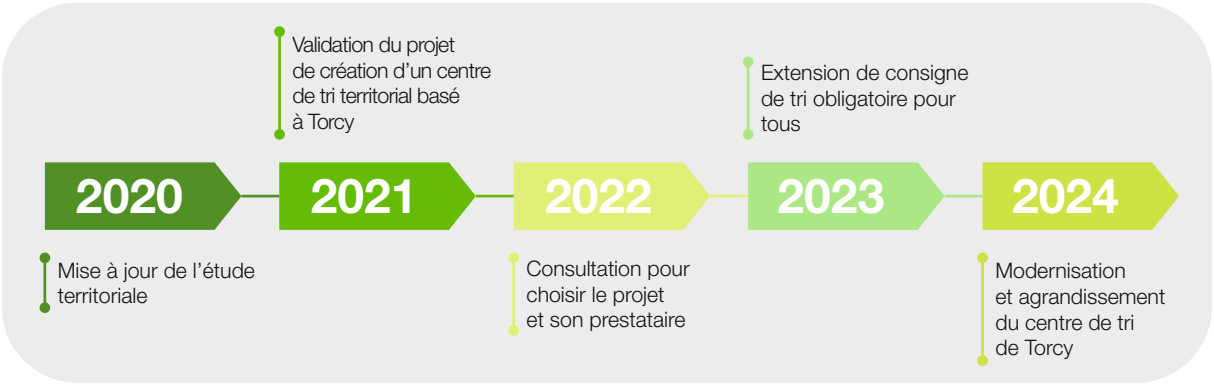

Vue aérienne du site multiactivité de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à Torcy en 2021

La sensibilisation

Venir visiter

En 2021, la crise sanitaire a limité l'accueil du grand public et en particulier des scolaires comme habituellement. La cible s'est concentrée sur les professionnels du déchet, particulièrement des gardiens de déchetterie et les agents de collecte (rippeur) des 9 collectivités adhérentes au SMET 71, représentant **170 personnes sensibilisées**.

En dehors de cette période spécifique, le SMET 71 organise des visites pour le grand public à partir de 10 personnes. Inscription sur le site internet smet71.fr

260 participants aux Journées Portes Ouvertes annuelles en septembre.

Stop pub

Le SMET 71 met à disposition 2 « Stop pub » pour tous les habitants du territoire, gratuits et commandables depuis le site internet smet71.fr

Cahier de jeux « Mes déchets, j'agis ! » destiné aux 7 ans – 12 ans

Cible : les établissements scolaires, les structures périscolaires, les centres de loisirs, etc, souhaitant aborder la thématique « déchet », peuvent se fournir gratuitement auprès des collectivités adhérentes au SMET 71.

Pour le grand public, exemplaire gratuit et commandable depuis le site internet smet71.fr

Étude sur le tri à la source des biodéchets

La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (dite loi AGEC) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets* fin 2023. Le SMET 71 a piloté une étude afin d'accompagner les collectivités adhérentes dans la mise en œuvre de cette nouvelle obligation règlementaire. Sur la base du diagnostic de leur gisement et des scénarios de collecte choisis par chaque collectivité, une évaluation technico-économique de la mise en place a été présentée.

Compostage individuel

Collecte séparée en porte-à-porte

SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Compostage partagé

Collecte séparée en apport volontaire

La solution de tri à la source des biodéchets est variable selon la typologie de la commune.

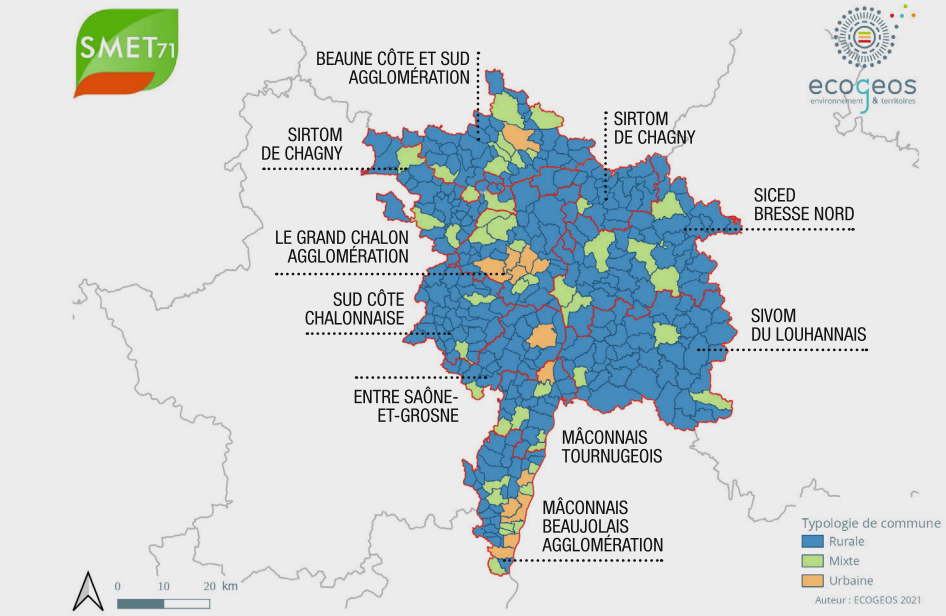

Les conclusions de l'étude ont été rendues en juin 2021

***Les biodéchets** sont les déchets non dangereux biodégradables **de jardin ou de parc**, **les déchets alimentaires ou de cuisine** provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail.

LE SMET71 GÈRE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES

9 COLLECTIVITÉES À COMPÉTENCE COLLECTE :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Entre Saône et Grosne

Beaune Côte & Sud
communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

MÂCONNAIS TOURNUGEOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SICED BRESSE NORD

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

IRTOM de la Région de Chagny

Le Grand Chalon Agglomération

Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise

SIVOM du louhannais

Contactez-**nous**

Route de Lessard-le-National
71150 CHAGNY

03 85 91 09 80

contact@smet71.fr

www.smet71.fr

Création & impression **bezin haller** • 71530 Cissey
IMPRIM'VERT